

ÉLABORER LES MÉMOIRES DE RÉCLAMATION MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Public

Directions de travaux
Conducteurs de travaux
Ingénieurs commerciaux
Responsables études de prix
Responsables juridiques
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Satisfaction des stagiaires > 90%
Atteinte des objectifs pédagogiques > 85%

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
BORDEAUX	12/03/2025	750 € HT *
PARIS	25/03/2025	750 € HT *
A DISTANCE	14/05/2025	440 € HT
MARSEILLE	20/06/2025	750 € HT *
PARIS	10/07/2025	750 € HT *
A DISTANCE	15/10/2025	440 € HT
LILLE	21/11/2025	750 € HT *
LYON	10/12/2025	750 € HT *
PARIS	17/12/2025	750 € HT *
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

*** 600 € HT à partir de 3 inscriptions**

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY : 01.40.69.52.75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Jalonner le déroulement du projet pour préserver ses droits futurs

Reconnaître et assurer la traçabilité des pertes de productivité

Anticiper et organiser sa démarche de réclamation pour optimiser le résultat

Définir le rôle de tous les collaborateurs (étude de prix, services juridiques, opérationnels travaux)

Valoriser son droit à rémunération complémentaire

Contenu

Sur la base de cas pratiques :

Pendant le déroulement du projet

- Identifier les perturbations subies par l'entreprise
- Jalonner le déroulement du projet et assurer la traçabilité des faits

- Registre des perturbations et de leurs conséquences

- Optimiser la communication interne

Les différentes familles de perturbations

- Modifications apportées à la consistance de l'ouvrage

- Perturbations découlant du calendrier de réalisation des travaux

- Perturbations découlant des conditions d'exécution des travaux

Identification des conséquences opérationnelles des perturbations

- Etudes et travaux supplémentaires

- Arrêts de chantier

- Pertes de productivité

- Mise en œuvre de mesures d'atténuation des perturbations subies

Organiser et justifier sa réclamation

- Les volets calendaires et financiers

- Démonstration des liens de causalité

- Utilisation des fiches d'impact

- Allongement des délais : altération du chemin critique de réalisation du projet

Demande d'indemnisation en fin de chantier

- Utilisation des références contractuelles ou annoncées

- Projet de décompte final

- Retenues opérées par le maître d'ouvrage

- Décompte général et définitif

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques

- Echanges avec les participants

- Annexes...

FC06/2025